

# AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que les listes électorales de la commune de Sandweiler pour les élections européennes du 09 juin 2024 ont été arrêtées définitivement le 26 avril 2024.

A défaut de réclamations contre les listes provisoires, une liste supplémentaire des électeurs nouvellement inscrits n'a pas dû être dressée.

Les listes provisoires et définitives sont déposées à l'inspection du public à partir du 26 avril 2024.

Sandweiler, le 26 avril 2024

Le collège des bourgmestre et échevins,  
Le Président,

Le Secrétaire,

